



VILLE DE LORIENT

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)





1. [Accueil](#)
2. [Services](#)
3. [Services funéraires](#)
4. Centre funéraire municipal de Kerletu

Centre funéraire municipal de Kerletu

Situé sur le territoire de la ville de Lorient au lieu-dit Kerlétu, rue René Lote, le centre funéraire municipal de Lorient a été ouvert au public en juillet 1992.

Il regroupe :

- la chambre funéraire
- le crématorium
- les salles de cérémonies

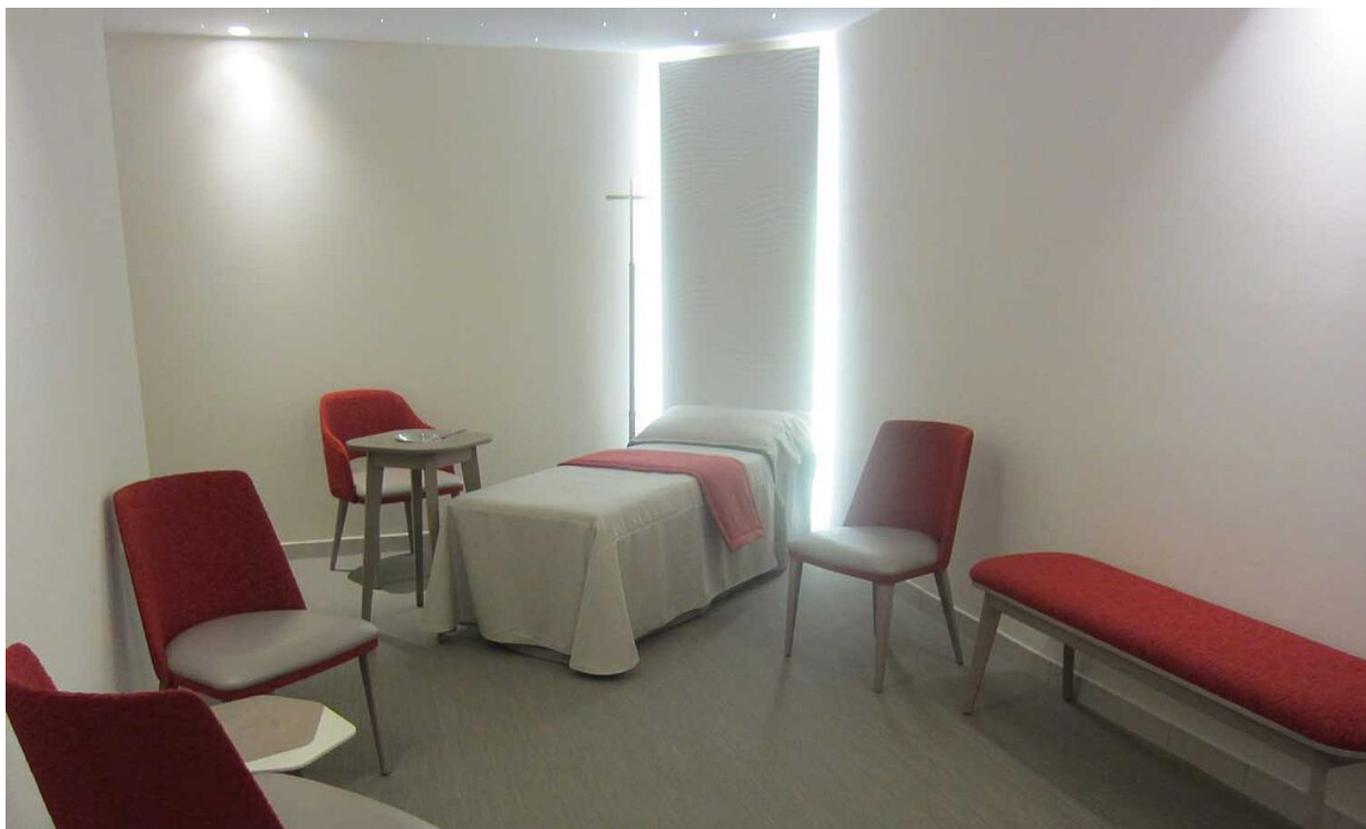
Un parking juxte cet ensemble ainsi que le cimetière municipal semi-paysager adjacent.

Deux types de prestations y sont fournies

- celles qui relèvent des Pompes funèbres (chambre funéraire et salles de cérémonies)
- celles qui relèvent du crématorium

La chambre funéraire

Deux ailes du bâtiment, Armor et Argoat, regroupent 8 salons funéraires individuels destinés à l'accueil des défunts et au recueillement de leurs proches.



La chambre funéraire est à la disposition des entreprises de pompes funèbres habilitées.

Téléphone : 02 97 36 24 24 - Télécopie : 02 97 37 51 59

Les salles de cérémonies

Deux salles de cérémonies pouvant recevoir respectivement 120 et 200 personnes assises sont équipées de matériel de sonorisation permettant l'organisation d'hommages ou de recueils.

Les deux salles disposent chacune d'une installation pour malentendants.

L'hommage et la cérémonie civile

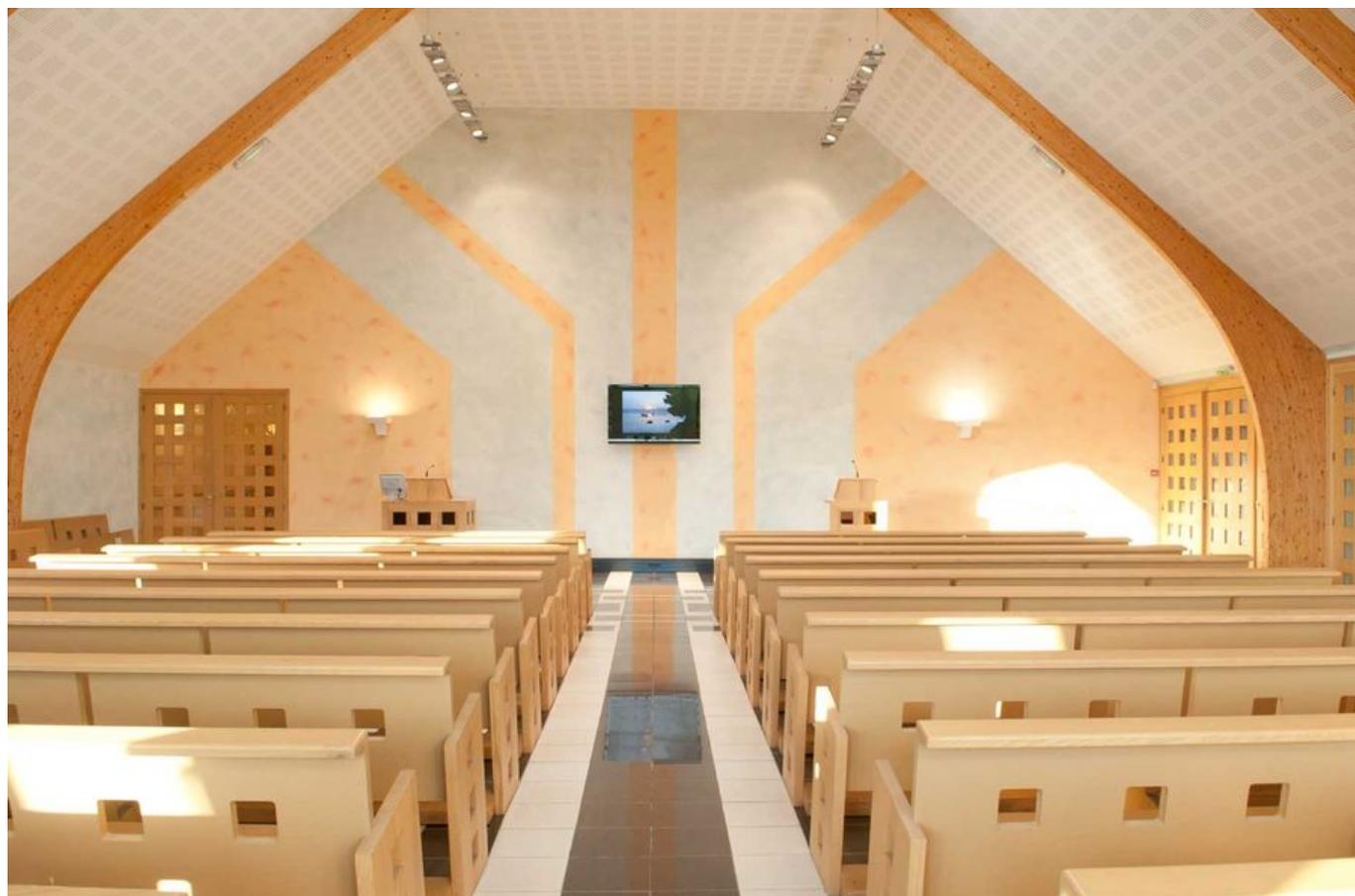
Le déroulement des hommages et des cérémonies civiles est réglé par les maîtres de cérémonie du Centre funéraire en collaboration avec les familles qui le souhaitent : choix des passages musicaux, choix des textes, choix de photos,...

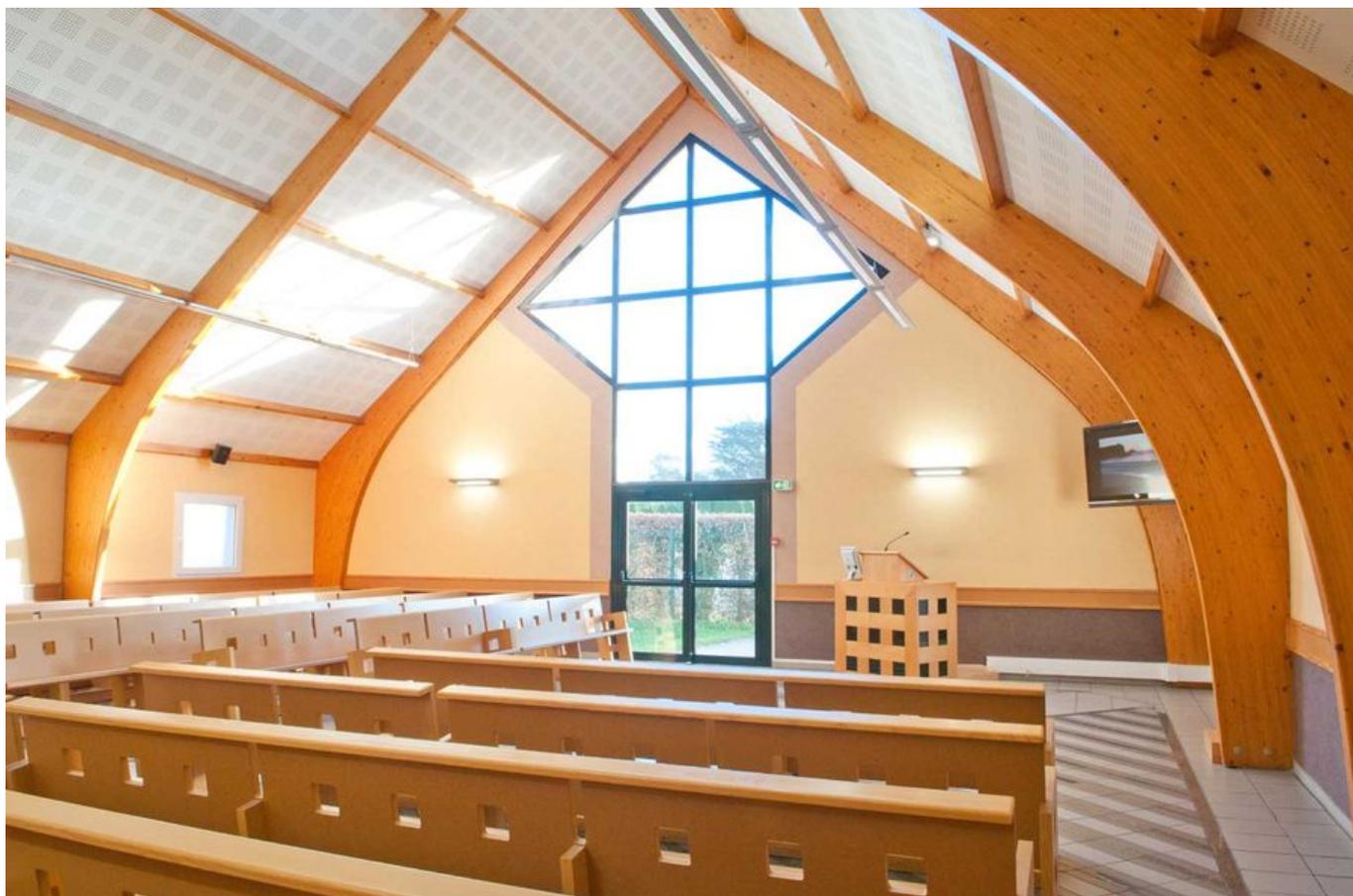
Un hommage ou une cérémonie omni-culte sont possibles avant une crémation ou l'inhumation.

Ils précèdent la crémation ou l'inhumation, et remplacent une cérémonie cultuelle.

Le recueillement

Ce n'est pas une cérémonie. C'est un temps court destiné aux familles qui souhaitent, à l'issue d'une cérémonie cultuelle ou en l'absence de cérémonie, se recueillir une dernière fois auprès du défunt avant le départ en crémation.





Le crématorium

Téléphone : 02 97 37 51 52 - Télécopie : 02 97 37 51 59

Le crématorium de Lorient est équipé de deux fours conformes aux dernières normes. Les crémations sont assurées du lundi au samedi inclus. Elles peuvent être précédées d'un simple recueillement ou d'un hommage ou d'une cérémonie omni-culte.

La remise des cendres

À l'issue de la crémation, les cendres sont remises aux opérateurs funéraires ou à la famille dans un espace dédié.

À Kerletu, il est possible de déposer les urnes dans un columbarium, dans un jardin cinéraire, ou de disperser les cendres au jardin du souvenir.

Il existe un comité de concertation des usagers du crématorium depuis décembre 2018. Son but est de veiller au respect et à l'application de la législation. Il a un rôle consultatif.

Centre funéraire

- *Map* rue René Lote à Lorient

- *Téléphone* Chambre funéraire : 02 97 36 24 24 / Crématorium : 02 97 37 51 52

Chambre funéraire ouverte 7j/7 Du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h30 à 18h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h

[Centre funéraire de Kerletu - tarifs 2024 Dépôt de corps, cérémonie, crémation, taxes,... Cliquez !](#)

Contact

- *Map* Mairie de Lorient
2 Boulevard Leclerc
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex
- *Téléphone* 02 97 02 22 00
- *Enveloppe* contact@lorient.bzh

Pour postuler à un emploi ou envoyer une candidature spontanée, [cliquez ici](#)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15

Le samedi de 9h à 12h, état civil uniquement

[Nous écrire](#)

[Lorient Mag : accès au kiosque](#)

[L'appli Lorient et moi : les liens de téléchargement](#)

Pour ses actions liées à la transition numérique de l'administration :

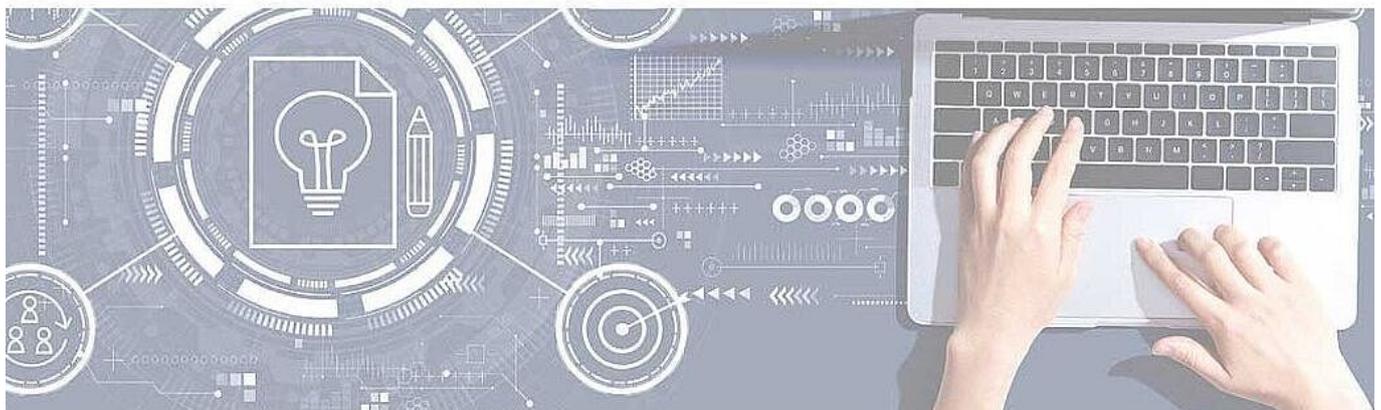
DSIL

- >> Infrastructure serveur performante et sécurisée
- >> Mise en place des applications de la Ville (dont mise à jour de la messagerie et de la suite bureautique)



la Ville de Lorient bénéficie d'une subvention de **417 500 €** dans le cadre de France Relance

>> Au total, **1,23 millions d'euros** sont mobilisés pour un territoire connecté avec des services publics dématérialisés qui facilitent la vie, et une e-administration collaborative et simplifiée.



COFINANCÉ PAR

**UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA**



FINANCEMENT
DANS LE CADRE
DE LA RÉPONSE
DE L'UNION
À LA PANDÉMIE
DE COVID-19



**L'Europe s'engage
en Bretagne** / Avec le Fonds européen
de développement régional

COFINANCÉ PAR _____

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



***L'Europe s'engage
en Bretagne***

*Avec le Fonds européen
de développement régional*

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)